

SYNTHESE DU COLLOQUE INTERNATIONAL

**DIVERSITE
CULTURELLE ET
GOUVERNANCE
ASSOCIATIVE**



Ouagadougou les 27 et 28 février 2014

Dans le cadre du lancement de la Fédération Eau Vive Internationale et sous le parrainage de Son Excellence Monsieur Djibril Yipénè Bassolé, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale du Burkina Faso, Il a été organisé un colloque International les 27 et 28 février 2014 au Centre Cardinal Paul Zoungrana de Ouagadougou.

Le Colloque *Diversité culturelle et gouvernance associative* a mobilisé plus de 350 participants d'horizons divers, notamment : les ministères, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les collectivités territoriales, les parlementaires, les ONG et associations, les partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux, les leaders religieux et coutumiers, la jeunesse, les personnalités artistiques et culturelles, les institutions de recherche et de formation, les délégations d'Eau Vive du Burkina Faso, France, Mali, Niger, Tchad, Togo et Sénégal.

L'objectif global du colloque est de servir de cadre de réflexion sur le défi de la gouvernance associative à une échelle multi-pays, multiculturelle et professionnelle autour des questions de développement économique et social, de démocratie et de paix. Il permettra aux acteurs d'Eau Vive de dégager les voies et moyens pour relever ce défi au plan humain mais aussi celui des stratégies et ressources nécessaires. Il vise enfin à permettre aux acteurs engagés dans ce mouvement Nord-Sud-Sud, de mieux se connaître pour tirer le meilleur de chacun dans la construction et l'animation commune de « Eau Vive Internationale ».

Les participants au colloque ont échangé sur les thématiques suivantes :

- 1 - Mieux comprendre les dynamiques de sociétés pour construire avec elles
- 2 - Société civile et défi de la gouvernance associative
- 3 - Patrimoine commun et responsabilité individuelle et collective dans les sociétés modernes
- 4 - Diversité culturelle et solidarités
- 5 - Financement du développement

INTRODUCTION

Un rappel sur l'histoire d'Eau Vive et les fondements de cette aventure citoyenne nord-sud :

- Une initiative fondée sur des valeurs de solidarité
- Une gouvernance qui a rapidement évolué vers un partage du pouvoir et des responsabilités entre le nord et le sud, jusqu'à l'émergence aujourd'hui de la Fédération eau Vive Internationale.
- Un projet avant tout basé sur la confiance, qui s'est construite sur :
 - ✓ **L'échange humain** : le contact direct est irremplaçable.
 - ✓ **Les résultats concrets** sur le terrain qui ont emporté l'adhésion des gens.
 - ✓ **Le pragmatisme et l'écoute** : se sentir proche des gens, alimenter ces liens, avec modestie et simplicité.

1 - MIEUX COMPRENDRE LES DYNAMIQUES DE SOCIÉTÉS POUR CONSTRUIRE AVEC ELLES

- Il existe une tension entre tradition et modernité : l'Afrique doit trouver sa propre voie vers le développement.
- Gouvernance traditionnelle et gouvernance démocratique ne sont pas antinomiques : la gouvernance traditionnelle peut enrichir la gouvernance démocratique, notamment à travers :
 - ✓ La palabre, qui permet à tous, y compris femmes et jeunes, de faire entendre sa voix
 - ✓ La médiation des conflits par les autorités traditionnelles
 - ✓ La gestion des ressources naturelles
- Le pouvoir démocratique ne remplace pas le pouvoir traditionnel. Une bonne articulation est à définir en assurant leur complémentarité. Par exemple, l'administration peut jouer son rôle dans les domaines régaliens (état civil, gestion des ressources naturelles...) et les autorités traditionnelles rester l'organe référents dans d'autres domaines, comme la gestion des conflits. Un partage clair des responsabilités est possible.
- La reconnaissance officielle des chefferies traditionnelles et leur implication dans les systèmes de gouvernance moderne est indispensable pour assurer la légitimité, donc la réussite des projets de développement d'un territoire.
- La reconnaissance des langues locales est essentielle pour assurer la participation citoyenne, donc l'ancrage de la démocratie locale.
- Pour renforcer la gouvernance démocratique au niveau local, il faut renforcer l'instruction, la sensibilisation et l'éducation civique des populations.

2 - SOCIÉTÉ CIVILE ET DÉFI DE LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

- Les organisations de la société jouent un rôle de plus en plus important aux côtés de l'Etat pour mener les actions de développement. Cette évolution demande :
 - ✓ L'institutionnalisation et la professionnalisation du milieu associatif,
 - ✓ La mutualisation des ressources et des moyens permettant d'atteindre une masse critique pour agir,
 - ✓ Une clarification des rôles de chacun : Etat – collectivités locales – associations, pour garantir leur légitimité.
- L'action associative ne se substitue pas à l'action des autorités publiques. Elle doit s'inscrire dans les plans de développement nationaux et être menée en lien avec les autorités étatiques. La participation, la responsabilisation et l'autonomie des bénéficiaires doivent rester au cœur des préoccupations de l'association.
- La société civile a un rôle de proposition : elle peut renforcer la position de l'Etat en assurant un système de veille citoyenne et en faisant remonter les préoccupations des citoyens vers la sphère politique.
- En France comme en Afrique, les associations sont en plein tâtonnement identitaire pour définir leur rôle en complémentarité avec les pouvoirs publics, et assurer leur propre survie.
- Les OSC sont confrontées au manque de ressources financières. En Europe, elles rencontrent des difficultés à mobiliser des ressources humaines du fait de l'évolution de l'engagement notamment des jeunes.
- Elles doivent se structurer et renforcer leurs organisations pour se constituer en interlocuteurs crédibles de l'Etat.

3 - PATRIMOINE COMMUN ET RESPONSABILITE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DANS LES SOCIETES MODERNES

- Un projet associatif se construit autour d'un patrimoine commun, généralement de l'ordre immatériel : des valeurs communes, un intérêt, une histoire... Pour agir, les associations ont également besoin de constituer un patrimoine matériel.
- Le patrimoine de la collectivité publique appartient partiellement aux OSC. L'enjeu se situe donc au niveau de la répartition des richesses nationales et de la gouvernance. En Afrique, bien souvent, le patrimoine public est mal géré, mal redistribué, gaspillé aussi bien par les gouvernants que par les citoyens.
- Il faut responsabiliser les citoyens dans la gestion de ce patrimoine commun : il appartient à tout le monde, et non à « personne ».
- Par souci du respect de la déontologie, il est important de respecter la frontière entre sphère politique et société civile.
- Les jeunes doivent jouer un rôle central dans la prise de décisions collectives ; il faut mieux les impliquer et les responsabiliser dans les pratiques associatives et politiques. Il faut investir dans la jeunesse à travers l'éducation et la valorisation de cette part importante de la population africaine. Les jeunes frappés par le manque d'accès à l'emploi doivent être impliqués dans les projets des associations et de l'Etat.

4 - DIVERSITE CULTURELLE ET SOLIDARITES

- La reconnaissance de la diversité culturelle est indispensable pour la stabilité et la paix sociale. La «décentration» permet aux peuples de bénéficier de la diversité culturelle et de s'enrichir, contre l'ethnocentrisme.
- En Afrique de l'ouest, la parenté à plaisanterie est un outil formidable, c'est la capacité de décentration et de respect de l'altérité d'une personne dans des sociétés multiculturelles. Cette pratique évolue mais il existe une vraie préoccupation de la faire perdurer.
- Il faut sortir de l'idée d'une solidarité à sens unique et s'ancrer dans la démarche de réciprocité où le nord et le sud ont autant à apprendre. En cela Eau Vive Internationale est une proposition pertinente pour porter un projet associatif partagé entre nord et sud.
- Les médias ont leur rôle à jouer au nord et au sud pour faire évoluer les mentalités.
- Les ONG doivent cultiver cette dimension d'engagement citoyen et d'acteur politique, toujours se recentrer sur leur objectif initial pour être en phase avec leur vision. Eau Vive Internationale en particulier aura à l'esprit d'évaluer ses pratiques au regard de ses objectifs initiaux.
- Au nord, au sud, personne n'a encore trouvé le modèle parfait de solidarité, mais il faut avancer vers une solidarité équilibrée où l'apport de chacun est valorisé, où la dépendance à sens unique fait place à une interdépendance assumée et productive, où la contribution de chacun est écoutée et diverse.
- La solidarité traditionnelle africaine est se transforme. L'entraide au sein des communautés, avec l'intervention des chefs traditionnels en cas de besoin, est un système bien ancré mais qui évolue de plus en plus avec la montée de l'individualisme et de l'argent. On sort progressivement d'une solidarité de services pour se diriger vers une solidarité monétaire.
- Il faut réinventer de nouvelles formes de solidarité, en impliquant les jeunes.

5 - FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT

- Les ressources ne se trouvent plus en haut (au Nord, au niveau des Etats) mais localement : au sein des collectivités locales du nord ; mais surtout au sud : auprès des entreprises, des Etats.
- Les financements du développement doivent de plus en plus provenir de l'Afrique.
- Le problème central est celui de la bonne gouvernance des fonds publics (transparence, traçabilité).
- Il faut renforcer la redevabilité des gouvernants et des citoyens, en diffusant l'information sur la provenance des fonds, les efforts déployés pour les mobiliser,...
- On ne peut pas faire reposer toute la responsabilité sur les communautés de base : les collectivités locales doivent être responsabilisées, renforcer dans leurs compétences et dans leurs ressources.
- La parafiscalité doit être limitée : il faut organiser la fiscalité normale et faire un contrat citoyen clair entre le citoyen et la commune, qui se charge de tous les volets du développement local, en partenariat avec les associations locales. C'est la condition pour établir une relation de confiance entre gouvernants et gouvernés.
- Pour renforcer les moyens des collectivités locales, il faut simplifier la fiscalité pour réduire l'évasion fiscale, et renforcer les transferts de l'Etat vers les collectivités.
- Il faut explorer de nouveaux canaux de financement du développement local, notamment à travers les entreprises et sociétés d'exploitation (exemple : gisements aurifères).

SESSION DE CLOTURE

Le colloque international « Diversité culturelle et gouvernance associative » a été clôturé le 28 février 2004 en présence de tous les participants des différentes délégations et à leur grande satisfaction. La session de clôture a été l'occasion de :

- Présenter la synthèse des travaux qui a fait ressortir les points saillants des cinq thématiques traitées.
- Proposer les pistes de recommandations utiles dans la gouvernance de la fédération Eau Vive Internationale qui évoluera dans un contexte de diversité culturelle.
- Prononcer les mots de remerciement et de clôture par le Directeur Général d'Eau Vive, M. Jean Bosco BAZIE.